



Colonel J.F. GROS,  
directeur du CNDH

## QU'EST-CE QUE LE CNDH ?

Pour répondre au besoin croissant d'interventions post-confliktuelles, en particulier dans le domaine du déminage humanitaire, il est apparu indispensable de mettre sur pied une structure d'expertise adaptée, capable de participer aux réflexions conduites par les instances internationales (CIDHG, ONU) et de satisfaire aux obligations de la France dans le cadre de la convention d'Ottawa.

L'ESAG étant le seul pôle d'expertise français en matière de déminage, il a donc été décidé de créer le Centre National de Déminage Humanitaire (CNDH) en s'appuyant sur les compétences détenues par les sapeurs français.

Actuellement, le CNDH est un pôle d'expertise chargé de suivre l'évolution des normes internationales, de faciliter les actions de formation au profit de démineurs étrangers, militaires ou civils, agissant pour des organisations humanitaires et oeuvrant dans des opérations de déminage, de participer aux actions de sensibilisation aux risques.

Un protocole d'accord a été signé avec le Centre International de Déminage Humanitaire de Genève (CIDHG) pour en particulier fournir une expertise dans la traduction des Normes Internationales de Lutte Antimine (NILAM - IMAS - International Mine Action Standards), soutenir la mise en place d'un système de gestion de l'information (IMSMA - Information Management System for Mine Action) et apporter une expertise dans le domaine de la recherche et des études.

Les actions d'éducation aux risques se sont traduites par la diffusion de produits pédagogiques et l'organisation de sessions de sensibilisation. Il est à noter la traduction et la diffusion de la bande dessinée « Mille et une mines » et la participation à la réalisation d'un kit pédagogique de sensibilisation.

A l'occasion de l'anniversaire de la signature de la Convention d'Ottawa, le CNDH a soutenu la Commission nationale pour l'élimination des mines antipersonnel (CNEMA) pour l'organisation des assises nationales sur la lutte contre les mines. Cette réunion majeure a permis de réunir pour la première fois l'ensemble des acteurs dans la lutte contre les mines antipersonnel et de créer une véritable dynamique francophone.

De nombreux projets sont en cours pour améliorer la capacité et la visibilité du CNDH, la tâche est immense mais exaltante et pleine d'espoir.

“CNDH info” est diffusé à tous les acteurs du déminage humanitaire. En attendant la réalisation d'un site internet, ce bulletin de liaison est ouvert, vous y avez la parole pour des articles de fond et d'information sur vos activités.

# CNDH

informations



Publication trimestrielle du Centre National de Déminage Humanitaire.  
Tirage : 300 exemplaires.  
Impression : ESAG Angers.  
Directeur publication : J.F. GROS  
- Rédaction en chef et maquette : P. PAPON CNDH - Rédacteurs de ce numéro : Colonel JF GROS - Jean-François BÉRIARD - Bruno JEOFFROY (Le Courrier de l'Ouest) - CBA Jean-François PLANTEC (ESAG). Crédit photos : ESAG

CNDH : 106 rue Eblé - BP 34125  
- 49041 ANGERS Cedex 01  
Tél. : 033 02 41 24 82 53  
Fax : 033 02 41 24 82 63  
cndh.angers@hotmail.fr

C.N.D.H.

Centre National  
Déminage Humanitaire

## PROTOCOLE

Un protocole de Coopération entre la Commission Nationale pour l'Élimination des Mines Antipersonnel (CNEMA), le Centre National de Déminage Humanitaire (CNDH) et France Coopération Internationale (FCI) a été signé le 8 novembre 2007 à L'École Supérieure et d'Application du Génie d'Angers.

Chaque signataire du présent protocole s'engage :

- A veiller au bon développement d'une prise en compte nationale des enjeux liés à l'élimination des mines, tant sur le plan humain que financier, et à la création d'une charte des acteurs de l'action antimines.
- A faire bénéficier chacun de ses partenaires des informations dont il dispose au sein de son ministère d'appartenance ou de tutelle, concernant l'action contre les mines : publications, contacts et relations internes à chaque ministère.
- A promouvoir les activités de chacun des signataires auprès des différentes instances dont il a la responsabilité ou le suivi, sur les plans interne et international : associations, forums.
- A étudier de façon systématique les possibilités de coopération : identification, création de consortium...
- A proposer des moyens humains et financiers nécessaires aux projets envisagés en fonction de ses propres capacités : mise à disposition d'experts publics et privés, gestion de programmes.
- A participer dans un esprit de partenariat et de service public aux travaux du "Comité de Liaison de l'Action Antimines" (CLAM).

Signature  
des protagonistes  
(CNDH, CNEMA, FCI)  
qui scelle la  
naissance du CLAM.

Angers - 8 novembre 2007



# LES ACTEURS DU CNDH



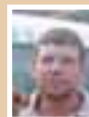
Ils sont cinq à œuvrer pour la reconnaissance du CNDH comme le point ressources du monde francophone de lutte contre les mines. Revue de détail...



**Jean-Marc Ballezio**

(Ancien major du Génie)

Expert EOD au profit du CNDH, il a effectué la quasi-totalité de sa carrière dans cette spécialité. Plus particulièrement engagé sur la sensibilisation, il a tissé avec le monde de l'éducation et le monde universitaire des liens importants pour valoriser l'aspect éducation « au danger des mines ».



**Michel Rathqueber**

(Ancien sous-officier supérieur du Génie)

Expert EOD au profit du CNDH, il a effectué toute sa carrière dans cette spécialité. Maintes fois engagé comme chef de projet auprès de nombreuses ONG, il apporte son expertise technique et sa connaissance du milieu.



**Philippe PAPON**

(Conseiller en communication)

Spécialiste de la communication des organisations depuis 15 ans, il est responsable des relations extérieures du groupe IRCOM. Son rôle est de faire connaître le centre auprès des acteurs de la lutte antimines mais aussi du grand public (journalistes, étudiants, ONG...).



**Colonel**

**Jean-François GROS**

Directeur du Centre National de Déminage Humanitaire et Colonel Adjoint de l'École Supérieure et d'Application du Génie. A ce titre, il est chargé de développer ce centre en tant que pôle d'expertise français incontesté en terme de déminage humanitaire. S'appuyant dans un premier temps sur des experts militaires reconnus, le CNDH aspire à se transformer rapidement en une entité indépendante de l'École du Génie capable de fournir expertise et formations au profit de l'ensemble des acteurs français du déminage humanitaire.



**Jean-François BERIARD**

(Ancien Officier supérieur du Génie)

Adjoint du directeur du CNDH, il le représente auprès des instances nationales et internationales. Durant sa vie professionnelle, il a eu l'occasion de traiter de déminage humanitaire en 2000 lorsqu'il a été engagé au CROMAC (Centre de lutte contre les mines de Croatie) en tant que conseiller technique auprès du Chef Opérations.

## TROIS QUESTIONS À...

***Vous étiez au CPADD, il n'y a pas longtemps, qu'y avez-vous fait et pour le compte de qui ?***

D'avril à juin 2007, j'ai été mandaté par mon employeur Handicap International pour monter et encadrer un stage EOD niveau 3. HI est présent en République Démocratique du Congo avec un programme de lutte antimines depuis 2002. Une des priorités de ce programme est le transfert de compétences vers les Congolais. Les chefs d'équipe avaient donc besoin d'une formation reconnue internationalement que seul le CPADD de OUIDHA au Bénin pouvait offrir. Une des particularités du CPADD est de pouvoir réaliser un stage à la carte : après neuf semaines de formation, les candidats de HI ont obtenu les qualifications d'expert EOD niveau 3, chef de chantier de déminage, directeur de mise en œuvre explosif ainsi que des notions en informatique et une qualification pédagogique.

***Vous êtes maintenant au CNDH. Pourquoi ?***

Ancien démineur militaire, j'ai quitté l'institution en 2006 pour me consacrer à la lutte antimines. Ayant acquis une expérience dans ce domaine, je veux maintenant en faire profiter ce centre. Mon passé de militaire et mes

fonctions de chef des opérations de déminage en RDC ou en Libye pour le compte d'ONG me permettent de cerner la problématique mines et toutes ses composantes. Or, lors de ces séjours à l'étranger, j'ai constaté qu'il manquait un centre, une entité, centralisant les informations, répondant aux questions et faisant le lien avec toute la communauté du déminage humanitaire. Le CNDH sera en mesure de combler ce vide. Le CIDHG a d'ailleurs mandaté ce tout nouveau centre pour traduire les Normes Internationales de Lutte Antimines (NILAM). C'est un bon début ! Avec de bons appuis humains, financiers et politiques, le centre deviendra un très bel outil pour la lutte antimines française.

***Qu'attendiez-vous des premières assises du déminage humanitaire ?***

Qu'elles soient un grand pas vers une réelle prise de conscience de l'utilité du CNDH. J'attends beaucoup de la Commission Nationale pour l'Élimination des Mines Antipersonnel (CNEMA) et un réel élan de solidarité de la part de tous les acteurs français dans la lutte antimines. La signature d'un protocole entre le CNDH, la CNEMA et FCI ainsi que les différents dialogues entamés constituent le fondement de la réussite future d'une telle entreprise.

### Michel RATHQUEBER

*Michel se fait maintenant appeler Monsieur. Il y a encore quelques mois, il était un des sous-officiers les plus expérimentés du génie en matière de déminage. Comme de nombreux autres sapeurs à qui l'on donnera la parole dans les autres numéros (Rod Liebeschitz, Didier Leonard, Olivier Shu et bien d'autres)<sup>1</sup>, il a choisi de faire profiter des ONG de son expérience acquise sur le terrain et notamment sur la plupart des théâtres d'opérations des 10 dernières années.*

<sup>1</sup>Rod Liebeschitz est chef des opérations pour MAG au Kurdistan, Didier Leonard est chef des opérations pour MAG au Burundi, Olivier Shu est chef des opérations pour Handicap International en Casamance.

**Et si les humanitaires  
et les militaires,  
les sociétés publiques,  
les privées  
et les institutions françaises  
travaillaient -enfin-  
ensemble dans le déminage  
humanitaire ?  
C'est chose faite,  
ou en bonne voie.**

par Bruno JEOFFROY  
du *Courrier de l'Ouest*

## LE X<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DU TRAITÉ D'OTTAWA

Deux jours durant, sous l'égide de ministères des Affaires étrangères, représentants de ministères, militaires, ONG, patrons d'entreprises ont travaillé de concert lors des premières "Assises des acteurs français de l'action contre les mines". Comme il se devait, c'est dans la Mecque du déminage, l'Ecole supérieure et d'application du génie, que ces deux journées de travail se sont déroulées. Dix ans après la signature de la Convention d'Ottawa, sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert de mines antipersonnel et sur leur destruction, ce colloque est un événement retentissant.

### UNE UNION DANS LA LUTTE

Les débats ont été suivis par un témoin de l'Histoire, Raymond Aubrac, résistant et fondateur du service de déminage en France dès les dernières heures de la Seconde Guerre mondiale. Pour schématiser, on peut dire que dans le temps les militaires étaient présents sur les terrains pour déminer et sécuriser les lieux pour la force armée. Même si les populations locales profitaient de ce "nettoyage", elles n'étaient bénéficiaires que par "ricochet" de ce déminage. Dans certains pays, le déminage était effectué par des sociétés privées, dans d'autres, par des ONG, avec plus ou moins de moyens. Aujourd'hui, si la distribution est moins tranchée, les rôles de chacun sont encore délimités. Demain on espère, au moins au sein

des acteurs français, trouver une mutualisation et une synergie pour travailler ensemble. C'est ce qui s'est dessiné à Angers, une réunion «symbole». Le premier pas est fait. Devant un parterre de représentants d'ONG, qui souvent n'apprécient guère l'uniforme, la Commission nationale pour l'élimination des mines antipersonnel (CNEMA), France coopération internationale (FCI) et le Centre national de déminage humanitaire (CNDH) ont signé un protocole jetant les bases d'une stratégie commune dans la lutte contre les mines. Un signe fort, témoignant d'un partenariat entre les pouvoirs publics, y compris les forces armées, et la société civile.

### LE CNDH EMANATION DE L'ESAG

Les hommes du génie d'Angers, experts en la matière, avaient déjà eu ce souci d'aborder l'humanitaire, en facilitant en 2000 la création du CNDH. Si ce centre est aujourd'hui dirigé par un officier (le Colonel Gros, Colonel Adjoint de l'ESAG), et si ce centre est hébergé dans l'enceinte de l'école, il n'est pas un organe militaire, mais bien l'une des composantes civiles du déminage humanitaire à la française, une de nos spécialités.

**Raymond Aubrac, 93 ans passés, se devait d'être présent à ces journées. Il retiendra avoir ressenti "une très grande émotion et en grande partie une surprise" en assistant à la signature de cet accord entre civils et militaires.**

### LE CHOIX DU PLUS JEUNE

*"J'étais l'un des 18 commissaires de la République comme Michel Debré l'était lui-même à Angers. Notre mission était de rétablir la république dans chaque région". C'est au ministère de la Reconstruction, auquel il appartient, que revient le travail de déminage des campagnes françaises. Le ministre Raoul Dautry cherche un volontaire ; choisit le plus jeune de ses commissaires : Aubrac. "L'armée française n'utilisait pas de mines. Nous ne connaissons pas les engins utilisés par la Wehrmacht. Pour assurer le déminage, j'ai demandé au ministre d'enrôler des prisonniers allemands. Au plus fort, il y en eut 48500. Dans le même temps, pour former les militaires volontaires français, un centre en région parisienne et cinq écoles en province sont mis en place. 3000 démineurs français encadrent les prisonniers allemands à raison d'équipes de 30 à 40 prisonniers pour un ou deux militaires. Avec une baïonnette ou une tige de métal, les prisonniers sondaient le terrain, épaulé contre épaulé, tous les 5 cm. Dès qu'ils rencontraient un corps dur, à plat ventre, ils grattaient avec leurs mains. En présence d'une mine, le militaire français intervenait pour la neutraliser".*

### 13 MILLIONS DE MINES EN 18 MOIS

En 18 mois, 500000 ha sont ainsi passés au peigne fin pour découvrir 13 millions de mines. "Tous ces hommes, Allemands et Français, ont travaillé de manière exceptionnelle", souligne-t-il ému, rappelant que 2500 des deux camps, y ont laissé la vie. Revenant à l'actualité, Raymond Aubrac se dit satisfait du geste que la France vient d'effectuer en livrant au gouvernement algérien les plans des champs de mines posés dans ce pays. "Deux fois, j'ai été l'acteur ou l'intermédiaire de telles tractations. Elles sont d'une utilité exemplaire. La première fois, c'était en août 1945, les Soviétiques venaient de trouver des plans de la Wehrmacht de champs de mines sur les côtes françaises. La seconde, le 7 ou 8 mai 1975. La guerre entre les Américains et les Vietnamiens s'était achevée en avril. J'ai demandé à un haut responsable américain le plan des mines sur la ligne de démarcation entre Nord et Sud Vietnam. Le plan est sorti du Pentagone. La diplomatie française l'a donné à Hanoi" évitant ainsi une hécatombe.

**RAYMOND AUBRAC,  
LE FONDATEUR  
DU SERVICE DU DÉMINAGE**



# ACTUALITÉS DU DÉMINAGE



Délégation Genevoise et Angevine à Ouidah...



... et séance d'instruction en salle au CPADD

## • COOPÉRATION RENFORCÉE AU BÉNIN

Dans le prolongement des assises sur le déminage humanitaire qui se sont tenues à Angers en novembre dernier, le colonel Jean-François Gros adjoint de l'ESAG et Directeur du Centre National de Déminage Humanitaire, s'est rendu au Bénin à Ouidah pour renforcer la coopération avec cette école de formation des formateurs dans le déminage humanitaire. Cette visite a permis de se rendre compte de l'excellence de cette école béninoise à vocation régionale soutenue par la France de renforcer la coopération entre Angers et Ouidah mais également de mettre au point avec le Centre International de Déminage de Genève (CIDHG) une coopération pour la traduction en français de 700 pages de normes internationales actuellement en anglais.

## • TRADUCTION DES NILAM (Normes Internationales de Lutte Antimines)



Julien JARQUILLIERE & Anne-Lise FOSSE

Le CNDH a développé un partenariat avec l'université de Lettres d'Angers. Deux étudiants de la faculté vont, dans le cadre de leur cursus universitaire, procéder à l'actualisation des NILAM d'ici à l'été 2008. Ce sont environ 20 documents qui sont concernés (dont le 04.10 portant sur le glossaire). Dès leur actualisation, ils seront transmis au CIDHG pour mise en ligne sur son site. Parallèlement, le CPADD procède, grâce à des crédits de l'OIF (Organisation internationale de la Francophonie), à la traduction d'une vingtaine de documents qui devraient être, eux aussi, disponibles sur le site du CIDHG d'ici à la fin de l'année.

## DES NOUVELLES DE "MILLE ET UNE MINES"...

La bande dessinée de sensibilisation au danger des mines antipersonnel que l'ESAG a créée (2004) avec l'artiste **Loïc Jombart** en est à sa 6<sup>ème</sup> version en langues étrangères. Cet outil pédagogique et ludique existe aujourd'hui en khmer, anglais, espagnol, serbo-croate, portugais et albanais. La BD est un outil de plus pour ceux qui doivent sensibiliser les populations au contact des dangers que représente la pollution du champ de bataille. Le graphisme est précis afin de restituer la réalité des scènes décrites mais aucune violence n'est représentée afin de ne pas heurter les enfants. C'est en effet pour eux que cette BD a vu le jour. A travers la jeunesse, ce sont bien sûr les familles qui sont ensuite sensibilisées. D'autres langues sont actuellement en cours de traduction : russe, arabe, persan, turc, ...

### Les dernières versions de la BD

La version albanaise a été imprimée à 2000 exemplaires (fin 2007) et est actuellement distribuée au Kosovo dans la partie albanophone du territoire. Cette édition a été réalisée grâce à l'investissement et la patience d'un sapeur du génie actuellement affecté à l'ambassade de France à Tirana, en tant qu'attaché de Défense, le lieutenant-colonel Spiteri. La version portugaise a été traduite par Anabela Corujeira en 2007. 1000 exemplaires ont été expédiés à Luanda (Angola) où elle a été réclamée par les instances locales à des fins pédagogiques. L'Angola reste un des pays les plus minés au monde. Un retraitage en Khmer de 6000 exemplaires a été réalisé par la mairie de Cholet (49), partenaire actif dans cette action de sensibilisation.

### Pour participer au développement de "Mille et une mines" :

Une version en langue étrangère à 3000 exemplaires coûte environ 4000 euros TTC.

Pour devenir partenaire du CNDH et contribuer à financer une édition :  
02.41.24.82.53 ou par mail : [cndh.angers@hotmail.fr](mailto:cndh.angers@hotmail.fr)

Cette publication est la vôtre. N'hésitez pas à envoyer vos actualités, vos brèves, vos articles ou autres informations pour faire parler de vos activités à :  
[cndh.angers@hotmail.fr](mailto:cndh.angers@hotmail.fr)



La BD de Loïc Jombart, véritable best seller dans la lutte antimines